

C.T.S. : synthèse de l'activité 2016



PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1. Objet

La Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS), créée en 1878, est une société anonyme d'économie mixte depuis 1912. Son actionnaire majoritaire est l'Eurométropole de Strasbourg (52,4% des parts), liée à la CTS par un **contrat de concession** qui s'articule autour de deux missions :

- l'exploitation des transports publics urbains de l'agglomération de Strasbourg ;
- un rôle de maîtrise d'ouvrage pour le compte de l'Eurométropole sur le réseau urbain, à travers le développement du tram, les choix de technologies, la tarification, la construction et le financement des infrastructures.

Au niveau du pilotage et de la gestion du **service**, l'Eurométropole définit la politique de transport et fixe les tarifs de l'offre en tant qu'autorité organisatrice. La CTS est responsable de la gestion du service public, tout en étant source d'expertise auprès de l'Eurométropole pour la définition de l'offre tarifaire et de service.

Au niveau de la **gestion des infrastructures**, la CTS est maître d'ouvrage pour l'Eurométropole sur les études et les constructions. L'Eurométropole conserve la charge des études d'avant-projet pour les extensions de lignes, fournit le foncier et assure les travaux de voirie et d'espaces verts. L'entretien et le renouvellement des infrastructures, équipements, bus et trams sont assurés par la CTS et validés par l'Eurométropole.

Concernant la **répartition des coûts**, la CTS finance les investissements entrant dans les charges liées au contrat de concession. L'Eurométropole couvre la charge d'investissement pour le renouvellement des biens et finance les extensions du tram.

Le Département du Bas-Rhin est le deuxième actionnaire de la société, à hauteur de 26,3%. Ce positionnement historique est notamment dû à l'activité d'une filiale de la CTS : la *Compagnie des Transports du Bas-Rhin* (CTBR), qui intervient sur 36 lignes interurbaines et assure une fonction de transport scolaire, objet d'une délégation de service public du Département du Bas-Rhin jusqu'au 31 décembre 2016, avant transfert à la Région Grand Est. Outre des lignes régulières, la CTBR développe des lignes saisonnières et touristiques (Europa Park Rust, Mont Sainte-Odile/Champ du feu).

La CTS est également actionnaire de *Strasbourg Mobilités*, chargée de développer les mobilités douces (exploitation des vélos partagés, Pass mobilité entreprise...).

La mise en place du PassMobilité en 2014 et l'accord conclu avec la SNCF en 2016 ont permis d'accroître les solutions multimodales de déplacement.

Inscrite dans une démarche de développement durable, la CTS produit chaque année un rapport d'activité et de responsabilité sociale et environnementale. La déclinaison de ses missions comprend notamment la connexion avec les autres modes de transport (gestion de parkings relais et véloparcs), le recours à des technologies peu consommatrices d'énergie, la prise en compte des besoins des usagers, l'écoconduite etc.

Par ailleurs, la CTS mène une politique en faveur d'une meilleure accessibilité des transports pour les personnes à mobilité réduite (réseau de tramway accessible et 241 bus mis en accessibilité au 31 décembre 2016) et pour les personnes malvoyantes (nouvelles générations d'écrans d'information en station de tram).

La CTS compte 134 000 abonnés et une fréquentation à hauteur de 116,5 millions de voyages sur l'année 2016, représentant 86,3 millions de déplacements.

Le contrat de concession de l'Eurométropole arrivant à échéance en 2020 et, en vue du lancement d'un nouvel appel d'offres, la CTS a construit son **Projet d'entreprise 2014-2018** en quatre axes de travail : pilotage efficace du développement du réseau, maîtrise économique, capacité d'innovation et satisfaction client, management.

2. Actionnariat 2016

Eurométropole de Strasbourg	52,37%
Département du Bas-Rhin	26,31%
Transdev	12,5%
Caisse des dépôts et consignations	4,16%
Electricité de Strasbourg	1,57%
Ville de Strasbourg	0,76%
Autres actionnaires privés	2,33%

3. Effectifs en 2016

La CTS compte 1 555 personnes salariées au 31 décembre 2016 et 1 697 salariés pour l'ensemble du groupe, dont les deux tiers sont agents de conduite. La CTS fait ainsi partie des 10 premiers employeurs du Bas-Rhin en nombre de salariés.

4. Conseil d'Administration 2016

PRÉSIDENT

M. Alain FONTANEL, Vice-Président de l'Eurométropole et 1^{er} Adjoint au Maire de Strasbourg

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Jean-Philippe LALLY

LES VICE-PRÉSIDENTS

M. Sébastien ZAEGEL, Conseiller Départemental du Bas-Rhin

Mme Anne-Pernelle RICHARDOT, Conseillère eurométropolitaine et Adjointe au Maire de Strasbourg

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LA CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

M. Etienne BURGER, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin

M. Yves LE TALLEC, Conseiller Départemental du Bas-Rhin

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

M. Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole et Adjoint au Maire de Strasbourg

M. Roland RIES, Maire de Strasbourg et 1^{er} Vice-Président de l'Eurométropole

M. Alain JUND, Adjoint au maire de Strasbourg et Vice-Président de l'Eurométropole

M. Pierre PERRIN, Conseiller eurométropolitain

Mme Fabienne KELLER, Conseillère eurométropolitaine et Sénatrice du Bas-Rhin

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES PRIVÉS

M. Francis CHAPUT, directeur de l'Urbain de la TRANSDEV

Mme Laurence DEHAN, Directrice régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations

CENSEURS

M. Harald KRAPP, adjoint au maire de Kehl

M. Frédéric BAVEREZ, directeur exécutif groupe France Keolis

Jean-Marie BEUTEL, vice-président de l'Eurométropole

BILAN DES ACTIVITÉS 2016

1. Bilan annuel du service et des activités

La **fréquentation** du service connaît une hausse de 0,3% entre 2015 et 2016, malgré un recul de l'offre de transports de 1,1%. Par rapport aux réseaux français de même taille, la CTS affiche des ratios très compétitifs avec près de 250 voyages par an et par habitant sur le territoire de l'Eurométropole et 134 000 abonnés (1 000 nouveaux clients en 2016), en raison notamment d'une tarification solidaire en fonction des ressources des ménages. Les déplacements occasionnels augmentent de 2,7% par rapport à 2015.

Concernant l'**offre** proposée, après une année 2015 sans modification substantielle de l'offre de transports, l'année 2016 a vu la mise en service commercial d'un prolongement de 1,9km de ligne de tramway jusqu'à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN. Le réseau tram et Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de la CTS représente fin 2016 46,5 kilomètres d'infrastructures et 69,1 kilomètres de lignes commerciales.

L'offre totale de transport urbain est en baisse de 1,1% entre 2015 et 2016, mais contrastée entre une baisse de l'offre bus (-2,8%) et une augmentation de l'offre tram (+4,7%), dans le cadre notamment d'une restructuration de l'offre bus dans tout le sud de l'Eurométropole.

Au niveau des **projets en cours**, l'extension du tram D vers Kehl a donné lieu à une poursuite des travaux en 2016 (réalisation de quatre ouvrages d'art), permettant l'ouverture en avril 2017 de la 1^{ère} phase jusqu'à la gare de KEHL. Le Pont sur le Rhin représente à lui seul un budget de 24,9 millions d'euros, financé pour moitié par la ville de KEHL et pour moitié par l'Eurométropole. L'année 2016 a par ailleurs été marquée par un avenant au contrat de concession avec l'autorité organisatrice, en vue de l'extension du tramway vers la Robertsau (1,5km d'infrastructures) et Koenigshoffen (1,73km d'infrastructures et création d'un parking-relais).

Des **opérations d'entretien** et de renouvellement des voies de tramway ont été menées conformément au plan pluriannuel de modernisation du réseau, nécessitant des travaux lourds à coordonner et à réaliser.

Au niveau du **matériel roulant**, dans le cadre de l'achat de douze rames à Alstom en 2014, quatre Citadis ont été livrés fin 2016. Un accord-cadre inhérent à ce contrat a été conclu en 2016 pour la commande de dix rames Citadis supplémentaires, d'un montant de 28 millions d'euros. Ces véhicules sont les seuls en France à être homologués suivant un décret fédéral allemand, permettant de circuler sur le territoire allemand pour une utilisation en direction de Kehl. Cette commande permet également d'absorber la hausse de fréquentation observée depuis 2009. Au niveau du matériel de bus, un 11^{ème} bus à haut niveau de service a été livré en 2016 pour la ligne G et 7 nouveaux bus ont été mis en service (renouvellement de véhicules gaz première génération).

Au niveau de la **qualité de service**, la démarche commerciale a été enrichie : nouvelle agence en service, renforcement de la ligne G aux heures de pointe, exploitation des circuits scolaires par des cars et navette de rabattement expérimentale vers le TER, partenariat avec le Racing Club de Strasbourg Alsace et la SIG Strasbourg, campagne de communication sur les relais CTS, renouvellement d'afficheurs d'information répondant aux normes d'accessibilité, intégration tarifaire des TER sur le territoire de l'Eurométropole, dispositif de sécurité pendant le marché de Noël...

En matière de **responsabilité sociale**, l'année 2016 a été marquée par un dialogue social continu lors des mouvements de grève relatifs à la fois à la loi Travail et à la défense du régime local. Des accords d'entreprise ont été conclus, 42 salariés ont été recrutés en CDI en 2016, l'effort global de formation continue s'est poursuivi (3,7% de la masse salariale consacrée), le taux d'emploi d'effectif féminin a continué son augmentation progressive (16% en 2016, contre 15% en 2015), tandis que le taux d'accidents de travail (2,3%) et le taux d'absentéisme (6,22%) ont poursuivi leur baisse. La participation de l'entreprise aux modes d'accueil à la petite enfance se poursuit (15 places réservées et un budget annuel de 90 000€). Enfin, l'emploi de personnes en situation de handicap est constant à 67 agents.

Au niveau de la **responsabilité environnementale**, la CTS poursuit une politique volontariste en la matière : formation des conducteurs à l'écoconduite, augmentation de la part de bus roulant au gaz naturel (63% du parc bus fin 2016), utilisation de la filière énergétique verte alsacienne (55% de l'énergie de traction consommée annuellement) ou encore création d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque et d'eau chaude sanitaire solaire. La CTS a mené en 2016 deux expérimentations de bus 100% électrique sur une ligne du réseau : l'un avec un véhicule Yutong mis en disposition par l'entreprise alsacienne Dietrich Carebus Group, l'autre avec Solaris, fournisseur habituel de véhicules au gaz. Une autre expérimentation a été menée avec le groupe LOHR et Solaris pour un dispositif d'essieu électrique.

2. Bilan annuel de la filiale CTBR du groupe CTS

La Compagnie des Transports du Bas-Rhin (CTBR) est filiale de la CTS à 61%. En 2016, la CTBR a enregistré 3,26 millions de déplacements sur son réseau interurbain, soit une baisse de 0,4% par rapport à 2015.

Les recettes issues du trafic ont augmenté de 9% à 3,275 M€, tandis que celles émanant du Département du Bas-Rhin ont été de 11,9 M€ (-3,2%). La CTBR compte 127 salariés en 2016, dont 104 conducteurs.

Les principales nouveautés des services en 2016 sont :

- L'évolution de la gamme tarifaire au 1^{er} septembre 2016, comprenant la fin de la gratuité pour les collégiens et une augmentation de 25% pour les titres commerciaux ;
- Une évolution du site internet, adapté aux smartphones et tablettes et permettant le rechargement de l'abonnement scolaire sur la boutique en ligne
- une information quotidienne via la page facebook CTBR67

3. Situation financière 2016

Le chiffre d'affaires, qui couvre une large partie des dépenses de la CTS, progresse de 2,2%, incluant les compensations au tarif et sur les titres sociaux et familiaux que verse l'Eurométropole de Strasbourg. Les **recettes** encaissées directement auprès des clients sont en hausse de 4,3% (augmentation des tarifs de 2,24% au 1^{er} juillet 2016). L'ensemble des recettes couvre 44,4% des dépenses de fonctionnement des réseaux.

Cette évolution est compensée par une baisse de la contribution de l'Eurométropole de Strasbourg, qui s'élève à 67,2 M€ en 2016 (-1,1 M€ par rapport à 2015 soit -1,6%). Cette participation est la conséquence de l'évolution de l'offre et de l'évolution positive du trafic et des recettes.

Le résultat comptable d'exploitation reste négatif mais s'améliore, les charges d'exploitation ayant moins augmenté (+0,4%) que les produits (+0,9%).

Tout en préservant ses objectifs de qualité de service, la CTS veille à une **maîtrise des coûts de gestion** du réseau. Cette politique passe notamment par la poursuite en 2016 de la politique de l'opération de grande révision des bus âgés de plus de 10 ans, afin d'allonger leur durée de vie de 14 à 20 ans. Par ailleurs, des choix techniques d'habillage des bus ont permis de réduire les coûts globaux de près de 30%.

La **lutte contre la fraude** se poursuit afin d'assurer des recettes correspondant au nombre d'usagers. Le taux de fraude est évalué à 9,7% en 2016, légèrement supérieur à 2015 (9,2%), ce qui fait toujours de la CTS un des meilleurs réseaux français en la matière.

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016

	2016	2015	2014
Capital Social	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Chiffre d'affaires net	76 073 744	74 407 647	74 049 940
Résultat d'exploitation	- 409 685	- 1 225 500	- 1 628 117
Résultat financier	393 897	540 917	794 483
Résultat courant avant impôt	- 15 788	- 684 583	- 833 633
Résultat exceptionnel	323 880	1 209 826	1 398 186
Impôt sur les bénéficiaires	- 73 600	- 81 899	- 64 476
Résultat net comptable	381 693	607 142	629 028

4. Perspectives

Outre la continuité des efforts en matière de qualité de service et de maîtrise des coûts, le projet phare de la CTS pour 2017 est la mise en service de l'extension de la ligne D en direction de l'Allemagne, jusqu'à la gare de Kehl. Des travaux de la 2^{ème} phase (extension jusqu'à la mairie de Kehl) devraient démarrer en 2017 pour une mise en service fin 2018.

Conjointement à la mise en service de l'extension Sud vers Illkirch, l'offre kilométrique tramway devrait augmenter de 4,6% entre 2016 et 2017.

Pour son 140^{ème} anniversaire, la CTS déploie un nouveau logo permettant de renouveler son image.

Un projet de contrat de performance à conclure avec l'Eurométropole, en vue du renouvellement de concession en 2020, est prévu à la signature en 2017 afin notamment de satisfaire à des pistes d'optimisation identifiées (lutte contre la fraude, organisation du travail, vitesse commerciale).

Pour mémoire, suite au transfert des compétences de transport routier non urbain et des transports scolaires, la filiale CTBR de la CTS exerce à présent son activité dans le cadre des orientations fixées par la Région Grand Est.